



**l'Assurance
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS

Caisse régionale
Île-de-France



La démarche TMS Pros dans le secteur Sanitaire et Médico-Social

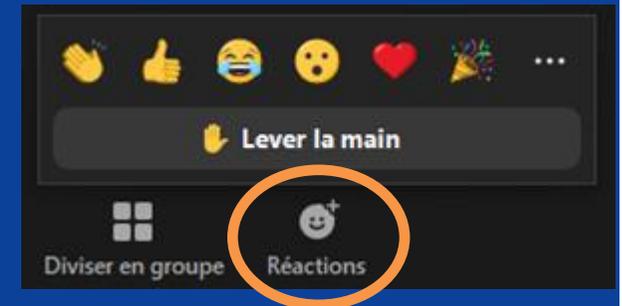
Les TMS : Première cause de maladies professionnelles

David BAUDET
Nathalie CUCHE
Stéphane Da SILVA
Catherine MICHAUD
infos.tmspros.cramif@assurance-maladie.fr

Bienvenue

INGRÉDIENTS POUR UN WEBINAIRE AGRÉABLE

- POUR LE CONFORT DE TOUS, DÈS VOTRE CONNEXION VOTRE MICRO EST COUPÉ
- CE WEBINAIRE SERA ENREGISTRÉ ET MIS EN LIGNE SUR LA CHAÎNE YOU TUBE DE LA CRAMIF AFIN D'ÊTRE ACCESSIBLE EN REPLAY
 - ÉTEIGNEZ VOS CAMÉRAS SI VOUS NE SOUHAITEZ PAS ÊTRE ENREGISTRÉS
- AU COURS DE LA PRÉSENTATION, VOUS POURREZ POSER VOS QUESTIONS PAR ÉCRIT VIA LE FIL DE DISCUSSION
 - LES RÉPONSES SERONT APPORTÉES EN FIN DE PRÉSENTATION LORS DES MOMENTS D'ÉCHANGES
- LORS DES TEMPS D'ÉCHANGE, LEVEZ LA MAIN POUR NOUS INFORMER DE VOTRE SOUHAIT À PRENDRE LA PAROLE
- LA PRÉSENTATION VOUS SERA TRANSMISE À LA FIN DE CE WEBINAIRE
- UN QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION VOUS SERA ENVOYÉ À LA SUITE DU WEBINAIRE AUQUEL NOUS VOUS INVITONS À Y RÉPONDRE



Réduisez vos TMS avec TMS Pros

SOMMAIRE

01

SITUATION DU SECTEUR

02

LE PROGRAMME TMS PROS

03

LES FORMATIONS

04

LES OUTILS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR
SMS

05

ECHANGES

06

UN RETOUR D'EXPÉRIENCE

07

ECHANGES

01

Situation du secteur

- Contexte
- Sinistralité
- Positionnement de la CRAMIF

L'Aide et Soins à la Personne : un enjeu sociétal et social

Nous vieillirons ensemble (Broussy)

- Les 75/84 ans passeront de 4,1M en 2020 à 6,1 en 2030
Les personnes en perte d'autonomie (bénéficiaires de l'APA) passeront de 1,4M en 2020 à 2M en 2030
- De forts besoins en recrutement notamment dans les métiers du grand âge
Nécessité de créer 93 000 postes sur 5 ans (2020-2024)
- De forts besoins en formation
260 000 professionnels

L'Aide et Soins à la Personne : un univers en grande tension mais engagé

Des rapports nombreux dont celui d'El Khomri

1. Les métiers du grand âge peu attractifs car :

exercés dans des conditions difficiles, souvent mal rémunérés et peu considérés, bien qu'ils soient porteurs de sens et d'une utilité sociale majeure

2. Investissement et actions réelles des autorités publiques dans les métiers du grand âge

mais un effort dont la dispersion limite l'impact d'ensemble

3. Foisonnement et cloisonnement des organisations professionnelles

constituent des freins structurels à une rénovation en profondeur du secteur du grand âge

Un désamour des métiers du grand âge

- Turn over important
- 82 % des recrutements jugés difficiles
- Moins de 25% de candidatures aux concours d'accès aux diplômes d'aide-soignant et d'accompagnant éducatif et social, en l'espace de 6 ans
- Inscription dans les parcours de formation très minoritaire pour les étudiants

Principales mesures du rapport EL KHOMRI

- Axe 1 : Assurer de meilleures conditions d'emploi et de rémunération
- **Axe 2 : Donner une priorité forte à la réduction de la sinistralité et à l'amélioration de la qualité de vie au travail**

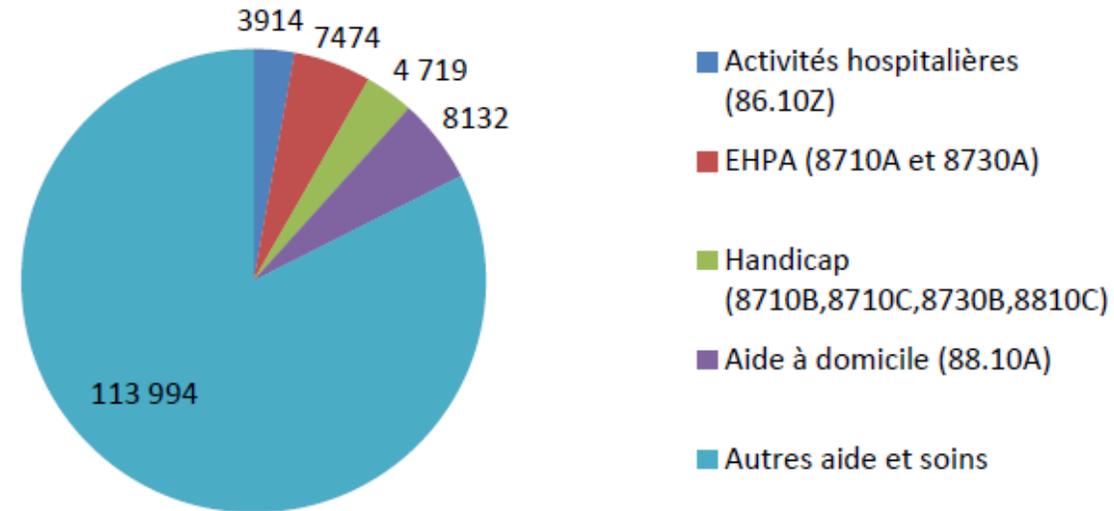
Porter dans le cadre de la branche AT-MP de l'assurance-maladie un programme national de lutte contre la sinistralité, ciblé sur ces métiers → Le taux d'accidents du travail et de maladies professionnelles (AT-MP) est aujourd'hui tellement élevé dans le secteur du grand âge qu'un programme national spécifique apparaît de plus en plus nécessaire.

- Axe 3 : Moderniser les formations et changer l'image des métiers
- Axe 4 : Innover pour transformer les organisations
- Axe 5 : Garantir la mobilisation et la coordination des acteurs et des financements au niveau national et dans les territoires

Quatre grandes activités

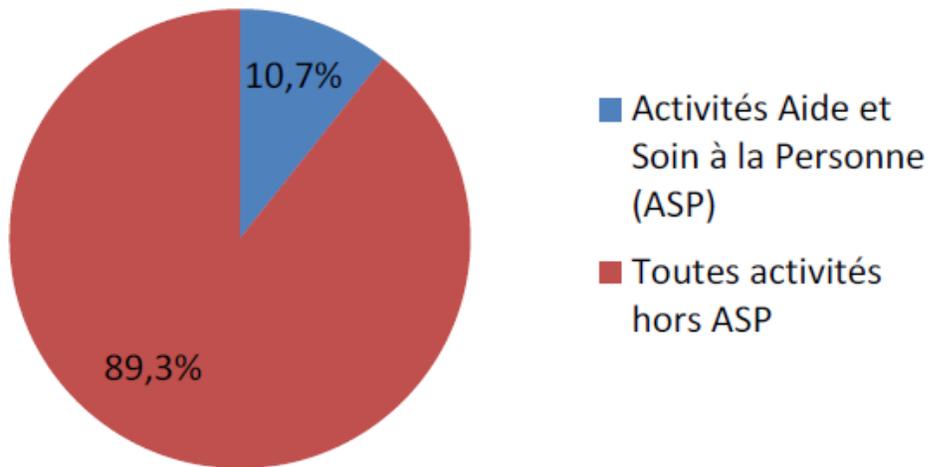
- Activités hospitalières
- Personnes âgées
- Le handicap
- L'aide et soin à domicile
- Autres :
 - Services de médecine
 - Professionnels des soins et rééducation
 - Laboratoires
 - Accueil et hébergement d'enfants et de personnes en difficulté

Nombre d'établissements (2017)

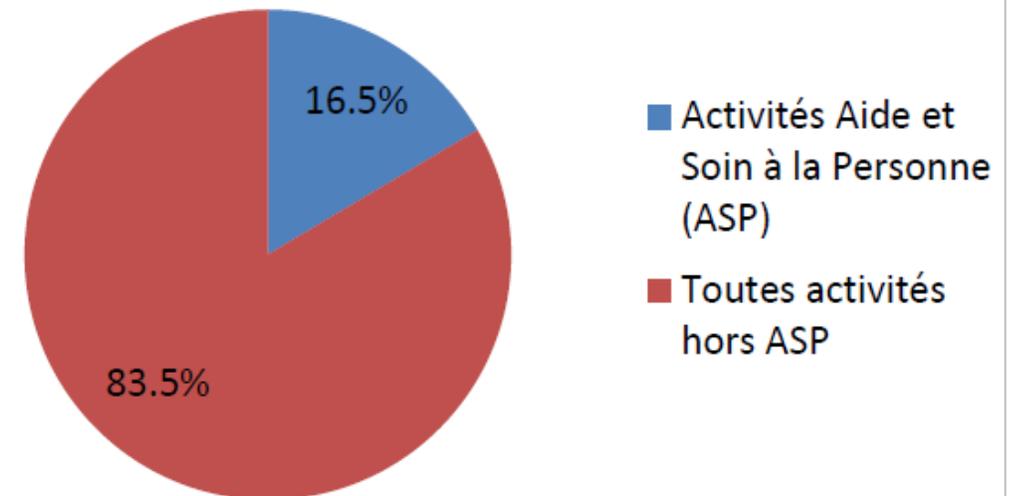


Sinistralité du secteur de l'Aide et Soins à la Personne

Nombre de salariés 2019



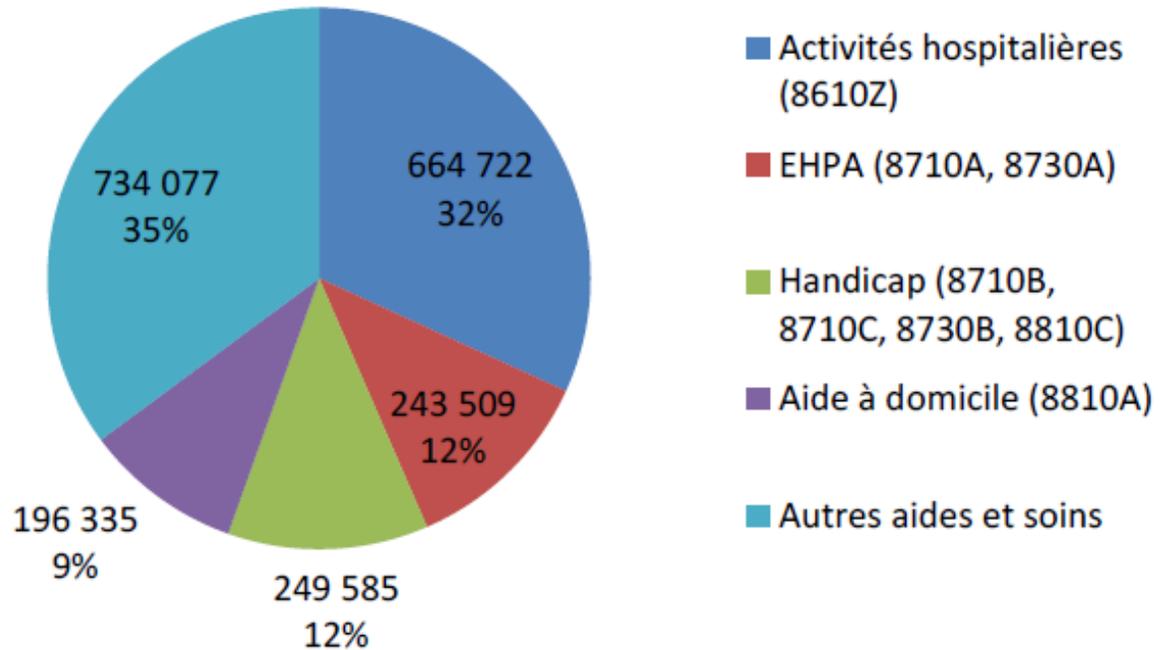
Nombre d'AT 2019



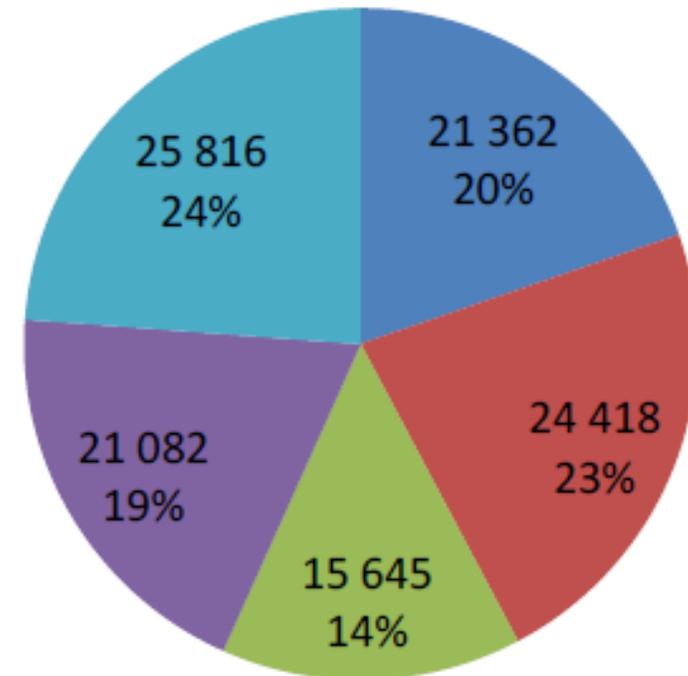
1 AT sur 6 concernent le secteur de l'ASP

Sinistralité

Nombre de salariés 2019



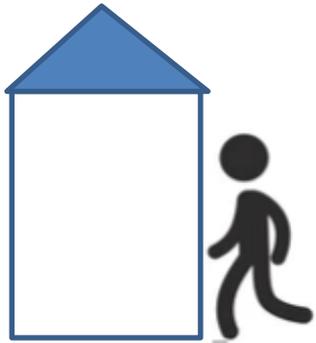
Nombre d'AT 2019



108 323 AT en 2019

L'Aide et Soins à la Personne vu par l'Assurance Maladie

IF = 107



Aide à domicile

IF = 100



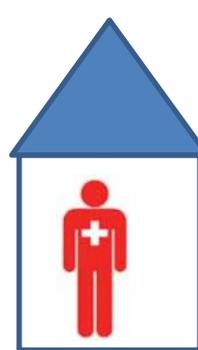
Accueil, hébergement en établissement pour personnes âgées

IF = 63



Accueil, hébergement en établissement pour personnes handicapées

IF = 35



Médecins généralistes, spécialistes, chirurgiens-dentistes, pharmaciens, sages-femmes, infirmiers, kinésithérapeutes, podologues...

IF = 32



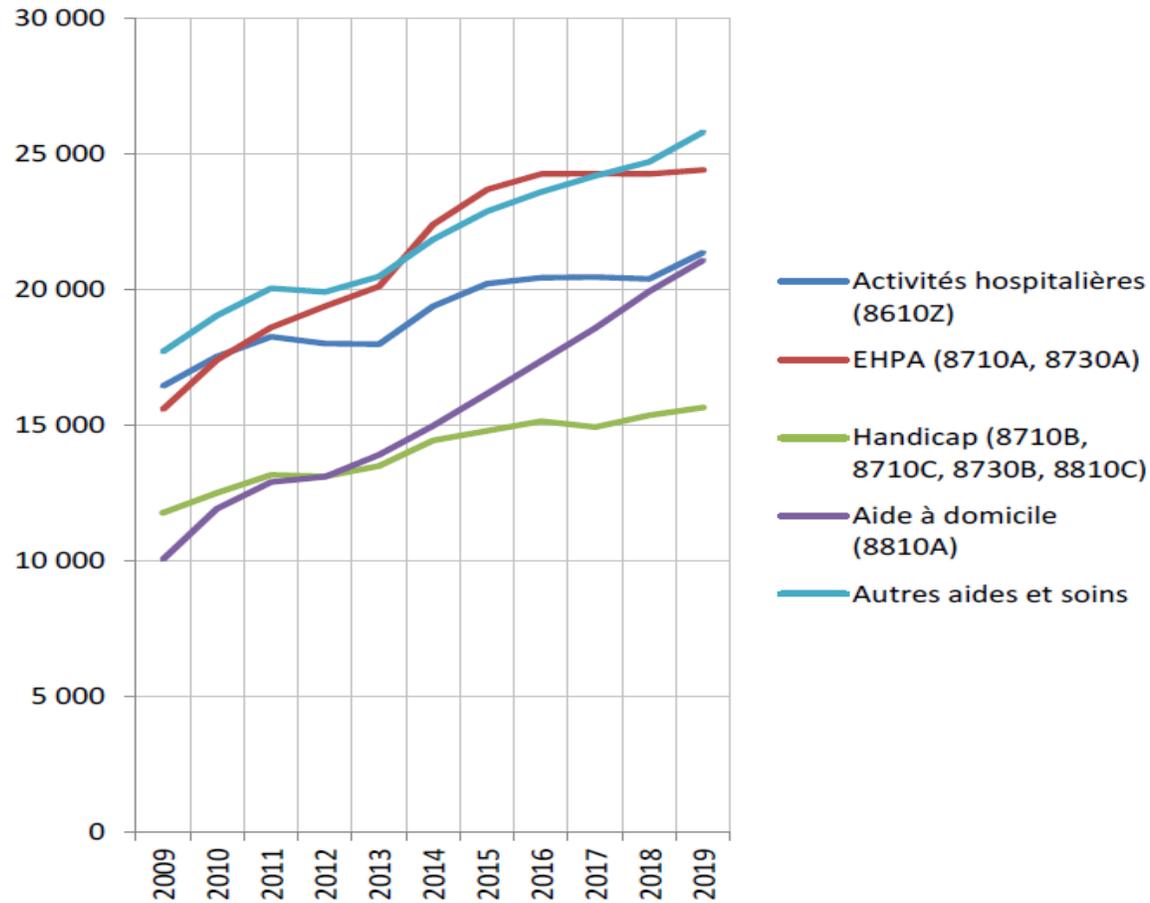
Hôpitaux publics, cliniques privées à but lucratif et établissements privés d'intérêt collectif

Moyenne Nationale dans le BTP
IF = 51

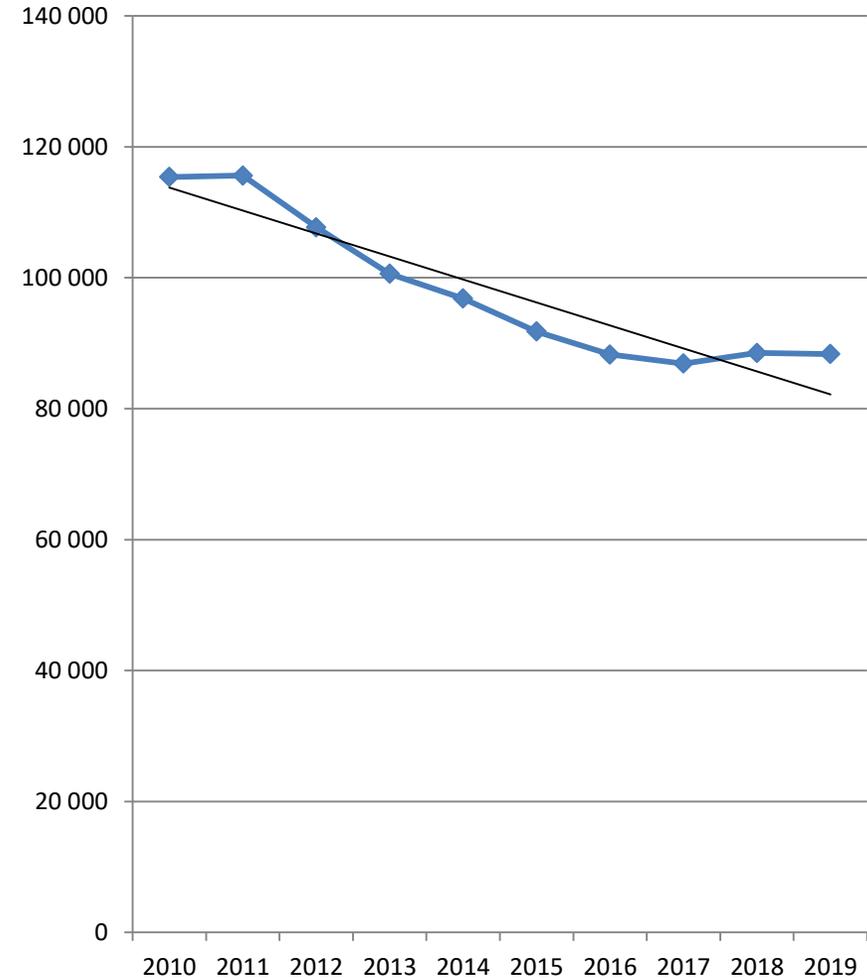
Moyenne Nationale tous secteurs
IF = 33,5

Evolution des accidents du travail

Nombre d'AT de 2009 à 2019



Secteur Sanitaire



Secteur BTP

Sinistralité en Île-de-France en 2019

EHPAD

- 931 établissements avec 34 663 salariés
- 3287 AT ayant entraînés 295 857 jours d'arrêt → **1 288 ETP**
- **IF = 94,8**

Activités hospitalières

- 613 établissements avec 124 122 salariés
- 3267 AT ayant entraînés 258 396 jours d'arrêt → **1 125 ETP**
- **IF = 26,3**

Handicap

- 813 établissements avec 34 634 salariés
- 2257 AT ayant entraînés 117 289 jours d'arrêts → **510 ETP**
- **IF = 65**

8710A	Hébergement médicalisé pour personnes âgées
8130A	Hébergement social pour personnes âgées

8610Z Activités hospitalières

8710B	Hébergement médicalisé pour enfants handicapés
8710C	Hébergement médicalisé pour adultes handicapés et autre hébergement médicalisé,
8730B	Hébergement social pour handicapés physiques,
8810C	Aide par le travail

Les chiffres d'Île-de-France en 2019

La manutention de personnes est à l'origine des 2/3 des AT et de l'essentiel des MP
Essentiel des MP relevant du Tableau 57

Durée moyenne des arrêts de travail et coût moyen réel pour un TMS suite à une déclaration de MP

Tableau 69
Affections provoquées par les outils vibrants à main
435 jours
≈ 60 000€

Tableau 97
Affections chroniques du rachis lombaire – Vibrations corps
549 jours
≈ 61 100€

Tableau 98
Affections chroniques du rachis lombaire - Manutentions
463 jours
≈ 63 900€

Tableau 79
Lésions chroniques du ménisque
235 jours
≈ 23 800€

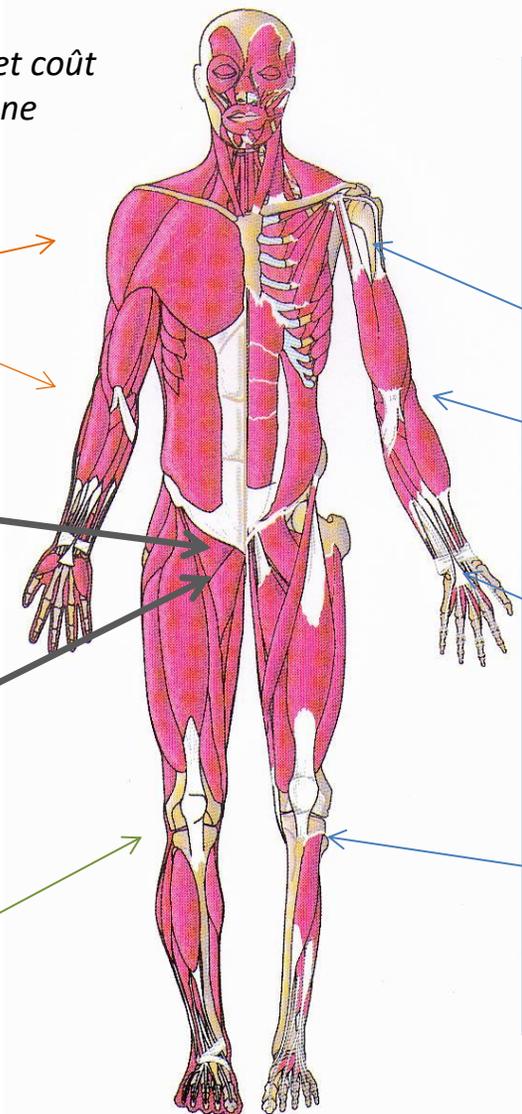


Tableau 57
Affections péri articulaires

Epaule
344 jours
≈ 49 500€

Coude
223 jours
≈ 16 800€

Poignet, main
194 jours
≈ 14 500€

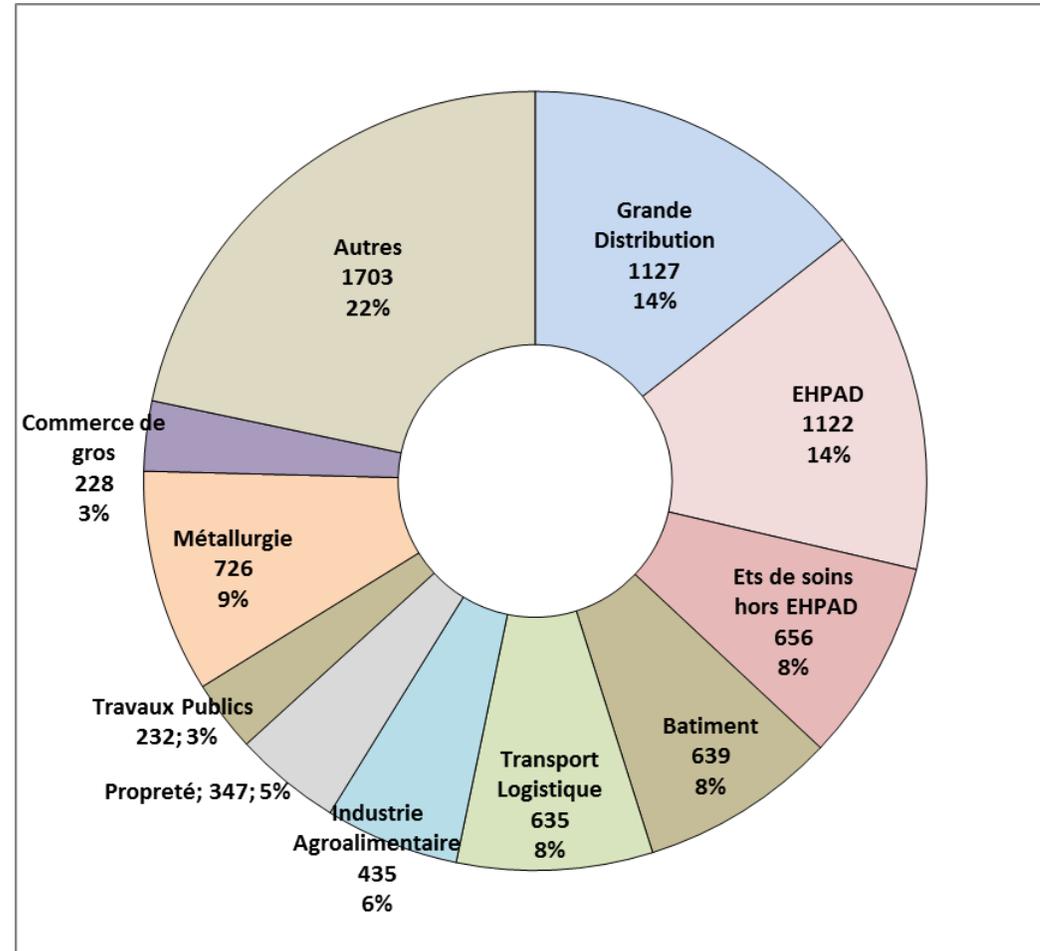
Genou
194 jours
≈ 21 000€

TMS Pros dans le secteur du Soin et Aide à la Personne

7 850 ÉTABLISSEMENTS DANS 8 SECTEURS D'ACTIVITÉS PRIORITAIRES

- Commerce et Grande distribution
- **EHPAD et établissements de soins**
- Bâtiment
- Transport Logistique
- Travaux Publics
- Industrie agroalimentaire
- Propreté
- Métallurgie

Plus de 280 établissements ciblés
en Île-de-France dont 172 EHPAD



Positionnement de la CRAMIF

- CTR n°4 « Activités de santé »
- Près de 25 % des établissements ciblés dans le secteur SMS
- Démarche au niveau des sièges dans les principaux groupes du secteur SMS
- Groupe des référents : Contrôleurs de Sécurité dans le secteur SMS

02

LE PROGRAMME TMS Pros

- Les facteurs de risques
- Des facteurs de risques aux déterminants
- Une démarche structurée en 4 étapes
- Présentation des étapes 1 et 2

De quoi parle-t-on ?

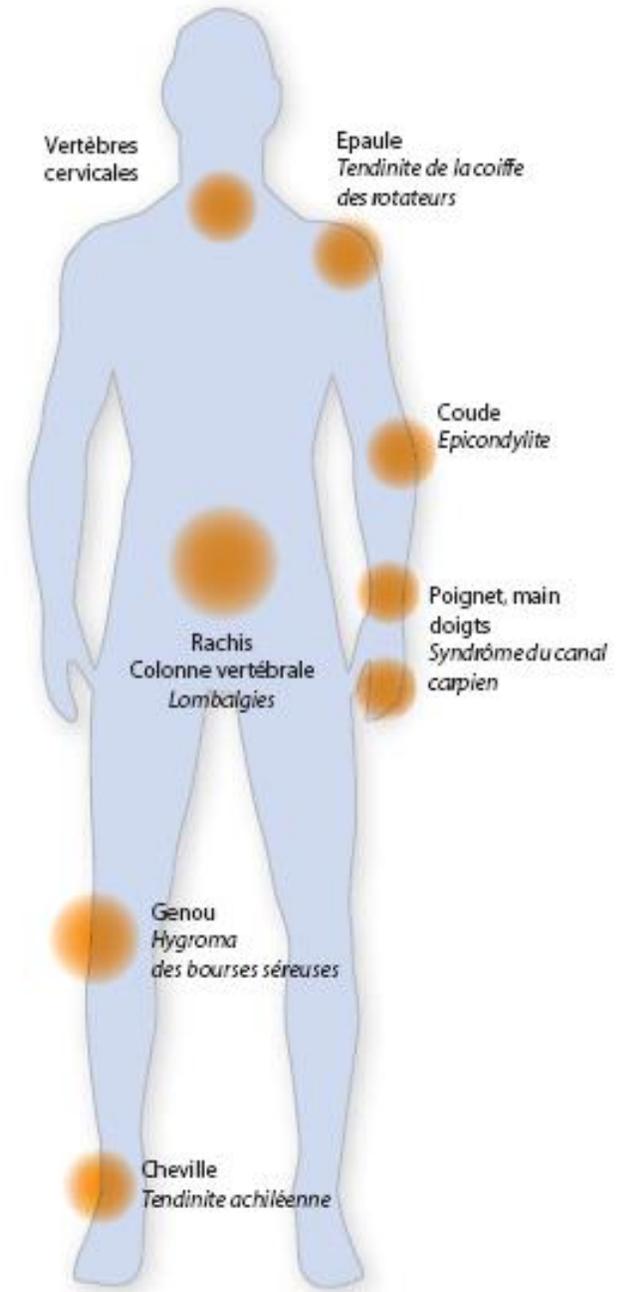


TMS pour **Troubles Musculo-Squelettiques**

Pathologies qui touchent principalement **les muscles, les tendons et les nerfs.**

Les TMS se traduisent toujours par des **symptômes douloureux** pour le salarié et une **réduction de ses capacités.**

Les TMS sont responsables de diverses affections qui peuvent toucher **les membres supérieurs, le dos et les membres inférieurs.**



Les facteurs de risque



Facteurs individuels
Âge, sexe, santé, sensibilité...

Facteurs biomécaniques
Effort, répétitivité, posture, travail statique...



TMS
Plaintes
Pathologies

Ambiances physiques
Travail au froid, vibrations



Composante psycho-sociale
Stress, tensions au travail...

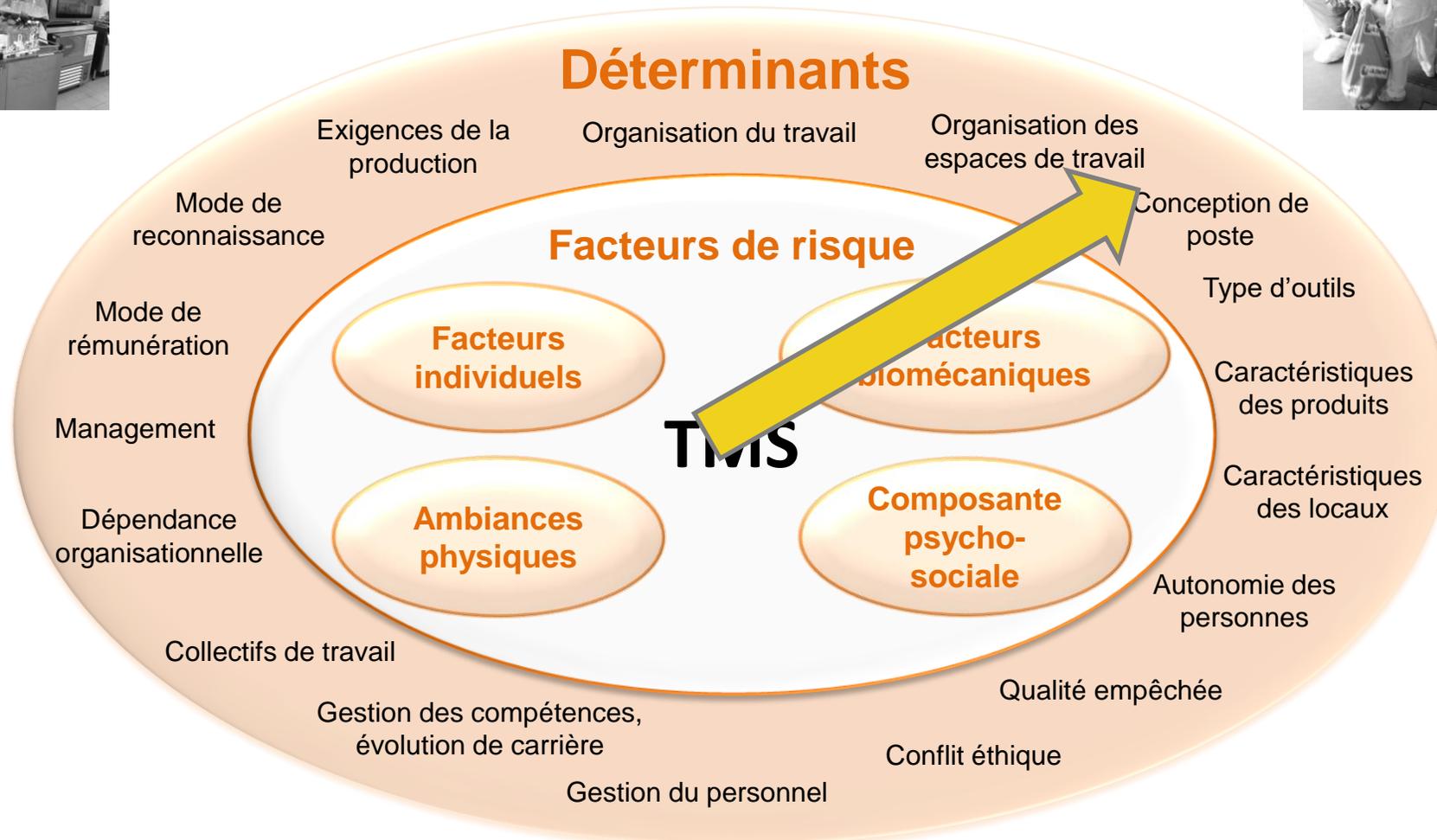


Les facteurs de risque

Aide soignante en EHPAD



Des facteurs de risque aux déterminants



Le programme TMS Pros

En Île-de-France
1 200 établissements ciblés



OBJECTIFS DU PROGRAMME

- ➔ Faire progresser **les entreprises** par une **démarche durable** de prévention
 - *adaptée à toutes les entreprises*
 - *déclinable sur tous les risques*
- ➔ **Valoriser, capitaliser, mutualiser** les « bonnes pratiques » sur le terrain
 - *organiser des échanges d'expérience entre les entreprises*
- ➔ Faire progresser **les secteurs d'activités**
 - *associer les organisations professionnelles....*

Une démarche structurée en 4 étapes



Etape 1 : En quoi suis-je concerné ?



Objectifs :

- **S'engager** dans la démarche de prévention des TMS
- Mener un **état des lieux** afin d'évaluer votre démarche actuelle



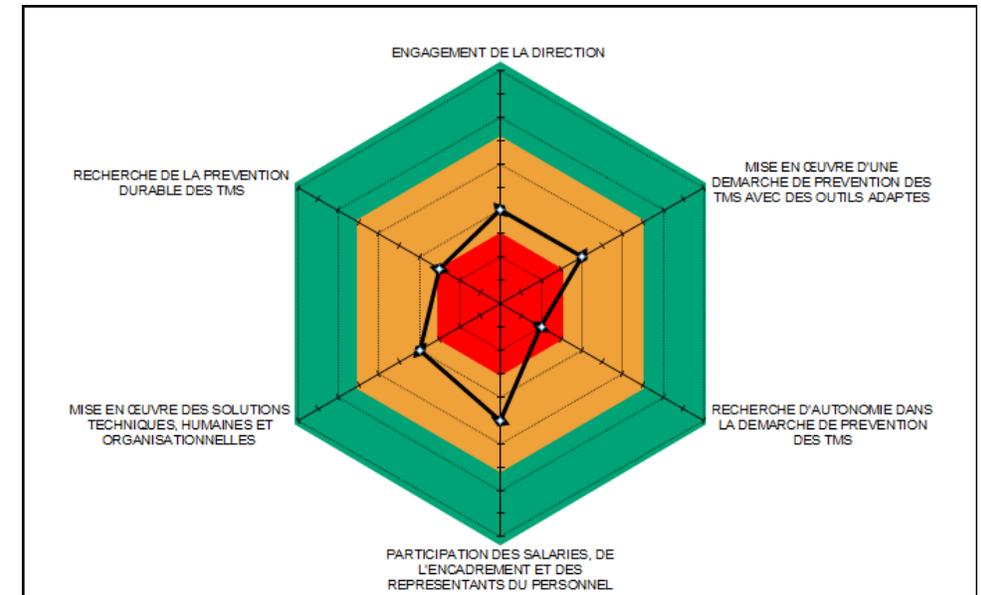
Les TMS, en quoi mon entreprise est-elle concernée ?



Evaluation de la démarche de prévention des TMS

Cet outil vous permet d'évaluer votre démarche de prévention des TMS et des lombalgies. A l'étape 1 de la démarche, cet outil d'auto-évaluation vous est proposé pour évaluer votre situation actuelle, notamment vis-à-vis des actions de prévention mises en œuvre dans votre entreprise.

A l'étape 4 de la démarche, cet outil vous permet d'évaluer votre progression et d'identifier les axes de progrès possibles.



Etape 1 : En quoi suis-je concerné ?

Objectifs :

- Rassembler vos informations, **vos indicateurs** au sein d'un tableau de bord



NOM DE L'ETABLISSEMENT

Date

TABLEAU DE BORD TMS

Indicateurs	Nature	Nombre	2018	2019	2020	2021	2022
Effectif de l'entreprise	Effectif salarié au 01/01/_	Nombre de CDI	215	205	193	155	117
		Nombre de CDD		23	11	32	4
		Nombre de Total CDI + CDD	215	228	204	187	121

Etape 2 : Par quoi commencer

Objectifs :

- Formaliser l'**Engagement** de la Direction
- Identifier et mobiliser **les Compétences** nécessaires :
 - **Formation** d'une **Personne Ressource**,
 - **Accompagnement** par un **intervenante externe** :
Ergonome du service de santé au travail, Intervenante en Prévention des Risques Professionnels, consultant en ergonomie
- **Informez** vos salariés sur la démarche initiée



Etape 2 : Par quoi commencer

Objectifs :

- Repérer et hiérarchiser les postes ou les **situations de travail prioritaires** les plus à risque de TMS

Dépistez les risques de TMS dans votre entreprise

GRILLE DE DEPISTAGE					
Localisation*:				Nombre de salariés*:	
Situation de travail*:					
Pour cette situation de travail, avez-vous déjà observé...					
<i>A remplir en collaboration avec le service de santé au travail, les ressources humaines et/ou le service administratif</i>					
INDICATEURS	ITEMS	Non	Oui	COMMENTAIRES	
Santé au travail	... un accident du travail avec arrêt ?	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>		
	... des plaintes, des douleurs, une pathologie de l'appareil locomoteur ?	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>		
	... une inaptitude médicale ou une adaptation du poste de travail ?	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>		
	... une alerte des instances représentatives du personnel ?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>		

- Définir votre projet de prévention des TMS et ses conditions d'exécution sous forme d'une **Note de Cadrage, outil de pilotage**
 - Enjeux et Objectifs
 - Périmètre de votre démarche
 - Moyens alloués ...

03

La formation

- La personne ressource
- Les dispositifs de formation
- Le dispositif de formations génériques
- Le dispositif de formations sectorielles

La personne ressource

Pour mener à bien la démarche de prévention des TMS et des lombalgies, votre établissement doit s'appuyer sur une personne ressource qui devra être compétente sur :

- ✓ La conduite et l'animation de projet,
- ✓ L'analyse de l'activité et de l'environnement de travail au sens ergonomique.

La personne ressource peut être :

- ✓ Salarié de l'établissement (pas forcément à temps complet sur le thème),
- ✓ Se situer au sein d'un autre établissement du groupe (au niveau d'une direction régionale par exemple),
- ✓ Un professionnel externe (service de santé au travail, IPRP, consultant).

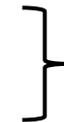
Une personne ressource en interne permet à l'établissement de s'approprier la démarche, à développer son autonomie et rendre la démarche pérenne

Les dispositifs de Formation

En cas de besoin de montée en compétences de la personne mobilisée en interne, les dispositifs de formations préconisés sont (au choix) :

○ **Un dispositif de formations génériques :**

- « Initier, piloter et manager son projet de prévention des TMS »
- « Devenir personne ressource du projet de prévention TMS »*
- « Devenir chargé de prévention des TMS »*



Dirigeant de l'établissement

Personne ressource

○ **Un dispositif de formations sectorielles :**

- « Développer et manager la prévention des risques dans un établissement d'accueil et d'hébergement de personnes âgées, un hôpital ou une clinique (Sanitaire et médico-social) »*
- « Devenir animateur Prévention HAPA - Secteur Sanitaire et Médico-Social »* →

Dirigeant de l'établissement

Personne ressource

○ **Ou tout autre formation amenant obligatoirement les compétences visées**

*Formations dispensées par des organismes habilités : <https://www.inrs.fr/services/formation/demultiplication.html>

Catalogue de formation et Fiches programme : <https://formation-prev.fr/cramif>

Dispositif générique : La Formation pour le Dirigeant de l'établissement

Initier, piloter et manager son projet de prévention des TMS

(recommandé avant de former un salarié aux formations « Animateur Prévention » du dispositif générique)

MISSIONS

- Définit la stratégie de la prévention des TMS dans l'établissement
- Intègre le projet TMS à la politique globale de prévention de l'établissement et à son fonctionnement général
- Prend en compte sa responsabilité de chef d'établissement au regard des risques professionnels
- Mobilise et articule avec les acteurs internes et externes

- Réaliser un état des lieux sur la situation de l'établissement vis-à-vis des TMS
- Identifier les facteurs de risques qui génèrent les TMS
- Repérer les situations de travail sollicitantes
- Définir son projet de prévention des TMS et ses conditions d'exécution
- Mettre en place et piloter son projet de prévention des TMS en s'appuyant sur une démarche de prévention structurée

Cible : Chef d'entreprise, d'établissement ou son délégataire

Durée : 1 jour

Formation animée par la Cramif sans coût pédagogique

Inscriptions : <https://formation-prev.fr/cramif>

Référence formation : [D0101](#)

Dispositif générique : Les formations pour la personne ressource de l'établissement

Personne Ressource du projet de prévention des TMS <i>(Formation standard)</i>	Chargé de prévention des TMS <i>(Formation simplifiée)</i>
<p align="center">MISSIONS</p> <p align="center">Organise et anime le projet de prévention TMS et met en œuvre les diverses étapes de la démarche.</p>	<p align="center">MISSIONS</p> <p align="center">Met en œuvre certaines étapes de la démarche TMS, dans le cadre d'un projet de prévention construit et piloté par le chef d'établissement.</p>
<p>Élaborer et animer un projet de prévention des TMS en concertation avec les acteurs concernés.</p>	<p align="center">Identifier les points structurants dans une action de prévention TMS.</p>
<p align="center">Mettre en œuvre une démarche de repérage, d'analyse et d'évaluation des risques de TMS.</p>	
<p align="center">Établir un diagnostic mettant en lien l'ensemble des facteurs de risque et leurs déterminants.</p>	
<p align="center">Participer à la recherche d'axes de prévention visant à la transformation des situations de travail et à l'élaboration d'un plan d'actions.</p>	
<p align="center">Accompagner l'établissement dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des mesures de prévention.</p>	
<p align="center">Assurer une veille dans le temps sur la maîtrise des risques de TMS.</p>	<p align="center">Identifier des perspectives pour ancrer la démarche de façon pérenne suite à la formation.</p>
<p>Cible : Ouverte à tous les établissements Durée : 5 jours et 2 demi-journées sur site et travaux intersession</p>	<p>Cible : Ouverte pour les établissements de - de 150 salariés Durée : 3 jours et 2 demi-journées sur site et travaux intersession</p>
<p>Formation animée par OF habilités Inscriptions : https://formation-prev.fr/cramif Référence : D0104C</p>	<p>Formation animée par OF habilités Inscriptions : https://formation-prev.fr/cramif Référence : D0104B</p>

Dispositif sectoriel : La Formation pour le Dirigeant de l'établissement

Développer et manager la prévention des risques dans un établissement d'accueil et d'hébergement de personnes âgées, un hôpital ou une clinique (Sanitaire et Médico-Social)

(obligatoire avant de former un salarié à la formation « Animateur Prévention HAPA - Secteur Sanitaire et Médico-Social » du dispositif sectoriel)

MISSIONS

- Structure et met en place une démarche de prévention au regard des enjeux
- Manage la Sécurité & la Santé au Travail de l'établissement

- Identifier les enjeux d'une démarche de prévention dans sa structure
- Structurer une démarche de prévention en lien avec ses objectifs de prévention
- Cadrer les projets de prévention conduits par l'animateur prévention

Cible : Etablissements d'accueil et d'hébergement des personnes âgées, des hôpitaux et des cliniques
(SANITAIRE ET MEDICO-SOCIAL)

Durée : 1 jour de formation + une ½ journée d'accompagnement en établissement

Formation animée par OF habilités

Voir liste des OF habilités pour inscriptions : <http://www.inrs.fr/services/formation/demultiplication.htm>



**l'Assurance
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS

Agir ensemble, protéger chacun

Dispositif sectoriel : La Formation pour la personne ressource de l'établissement

Devenir animateur Prévention HAPA - Secteur Sanitaire et Médico-Social

MISSIONS

Construit le ou les projet(s) de prévention des risques professionnels (notamment TMS, chutes, RPS) s'inscrivant dans la démarche de prévention de l'établissement

- Dépister et prioriser
- Contribuer au développement de la démarche de prévention de l'établissement
- Observer et analyser une situation de travail
- Élaborer un projet de prévention dans l'établissement

Cible : Etablissements d'accueil et d'hébergement des personnes âgées, des hôpitaux et des cliniques (SANITAIRE ET MEDICO-SOCIAL)

Durée : 6 jours (4+2) + une ½ journée commune avec le dirigeant accompagnée par le formateur et travaux intersessions

Formation animée par OF habilités

Voir liste des OF habilités pour inscriptions : <http://www.inrs.fr/services/formation/demultiplication.htm>



**l'Assurance
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS

Agir ensemble, protéger chacun

04

Les outils spécifiques pour le secteur SMS

- Etape 1 : Quiz secteur sanitaire et social - Focus R.471
- Etape 2 : Dépistage secteur sanitaire et social
- Etape 3 : Diagnostic 3S – RITMS 3S
- Etape 4 : Quiz
- Démarche ALM

ETAPE 1 : QUIZ secteur sanitaire et social

Deux outils à disposition pour réaliser l'état des lieux

Tableau de bord TMS

Suivi des indicateurs de 2019 à 2022

Evaluation de la démarche de prévention

Outil complémentaire pour le secteur Sanitaire et Social (en réf. à la R.471)

Evaluation initiale de la maturité de l'entreprise sur

L'engagement de la direction

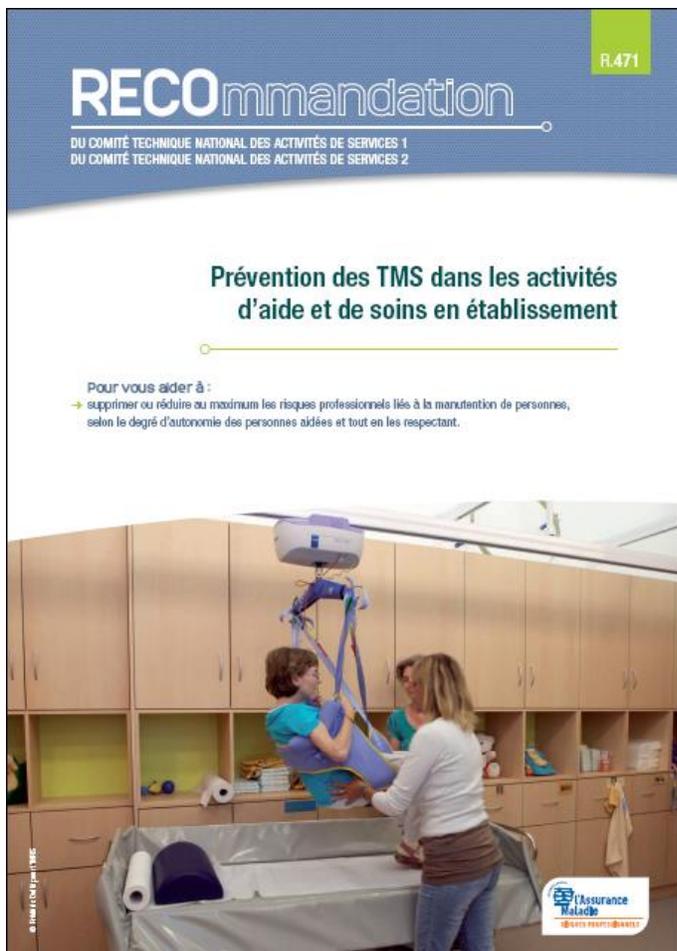
La participation des salariés

La mise en œuvre de la démarche et des solutions

La pérennité

La recherche

R.471 : Prévention des TMS dans les activités d'Aide et Soins en établissement



Num de l'Etablissement : _____
Date : _____

Prévention des TMS dans les activités d'aide et de soins en établissement

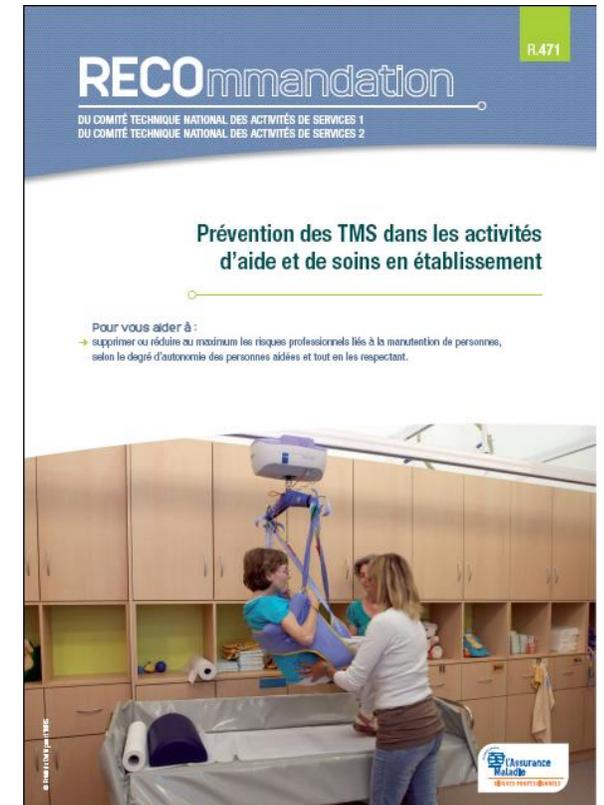
Questions complémentaires pour les établissements de secteur sanitaire et médico-social

<input type="checkbox"/>	Le banner pratique de prévention des TMS dans les activités d'aide et de soins en établissement, inscrit dans la recommandation R471, a été présenté au personnel
<input type="checkbox"/>	L'établissement dispose de compétences (organismes, médicaux et techniques) pour définir les méthodes de mobilisation des personnes
<input type="checkbox"/>	L'évaluation des risques liés à la mobilisation des personnes est réalisée en fonction de leurs capacités
<input type="checkbox"/>	Les besoins de mobilisation des personnes sont présentés dans les plans de soins
<input type="checkbox"/>	Le nombre et la localisation des personnes nécessitant d'être soulevés totalement (manutention pandérol) sont connus
<input type="checkbox"/>	Un inventaire des aides techniques et leur localisation est établi
<input type="checkbox"/>	Des aides techniques ont été mises en place suite à l'évaluation des risques liés à la mobilisation des personnes
<input type="checkbox"/>	L'entretien, la maintenance et les réparations de l'ensemble des aides techniques sont assurés
<input type="checkbox"/>	Le personnel a été formé à la prévention des risques liés à la mobilisation des personnes et à l'utilisation des aides techniques adaptés
<input type="checkbox"/>	L'évaluation des risques liés à la mobilisation des personnes dépendante est intégrée au projet de rénovation ou de conception (lève-personne sur rail, dimension des espaces de travail...)

*A compléter obligatoirement

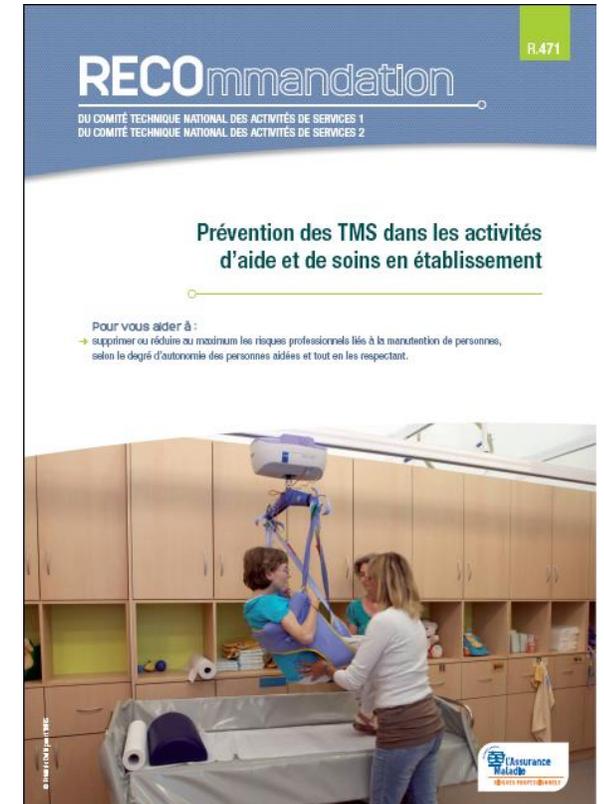
R.471 : Prévention des TMS dans les activités d'Aide et Soins en établissement

- Evaluer le nombre de patients ou de résidents en « grande dépendance » nécessitant d'être soulevés lors de transferts, en se référant à la recommandation CNAM N°471 : www.inrs.fr
- Mettre en place un outil de suivi de l'évolution de l'autonomie des personnes



Analyse des besoins

- **Systematiser l'utilisation d'aides techniques efficaces, afin que le personnel soignant n'ait plus à soulever manuellement les personnes en grande dépendance (même à 2 personnes)**
- **Par exemple, en équipant les chambres occupées par les personnes en grande dépendance, de lève-personne sur rail plafonnier.**



ETAPE 2 : Dépistage spécifique au secteur

Identifier les situations prioritaires

Dépistage des postes/situations à risques dans l'entreprise avec les outils issus des brochures ED 6161 et ED 6291

- Dépistage
- Dépistage secteur Sanitaire & Social


 Nom de votre structure : _____
 Date : _____

Dépistez les risques de TMS dans votre structure

GRILLE DE DÉPISTAGE

Localisation : _____ Nombre de salariés : _____
 Situation de travail : _____

Pour cette situation de travail, avez-vous déjà observé...
Remplir en collaboration avec le service de santé au travail, les ressources humaines et/ou le service administratif

INDICATEURS	ITEMS	Non	Oui	COMMENTAIRES	Non observé **
Santé au travail	...un accident du travail avec arrêt?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
	...des plaintes, des douleurs, une pathologie de l'appareil locomoteur?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
	...une inaptitude médicale ou une adaptation du poste de travail?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
	...une alerte des instances représentatives du personnel?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Gestion du personnel	...de l'absentéisme récurrent?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
	...un recours fréquent à des remplacement (intérim, pool de remplacement, rappel de congé...)?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
	...un turnover significatif?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>

Pour cette situation de travail, y a-t-il des difficultés liées à ...
Remplir à partir d'observations et de ressentis des salariés

INDICATEURS	ITEMS	Non	Oui mais non critique	Oui et critique	COMMENTAIRES	Non observé **
	...des manœuvres de portance et/ou de charge (transport, repartitionner, ramener, transporter...)?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
	...des activités qui mobilisent l'ensemble du corps (train, toilette, nettoyage, pliage, lingerie, stockage, maintenance...)?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>



METHODE INRS ED 6291 – MACPT 2S

ETAPE 3 : Comment agir ?

- **Analyse des situations prioritaires**

Analyse approfondie des situations issues du dépistage par :

Observation de l'activité

Entretiens avec les salariés

Recherche des facteurs de risques

→ **Continuité avec les outils issus des brochures ED 6161 et ED 6291**

* **Diagnostic approfondie de la situation de travail, secteur sanitaire & social**

* **RITMS 3S : Repères pour l'intervention en prévention des TMS secteur sanitaire & social**

- **Établissement du plan d'actions**

Formalisation du plan d'actions

Les actions peuvent porter sur la conception des outils ou des produits, le matériel, l'aménagement des postes, l'organisation du travail...

* **Plan d'action**

* **Inventaire et solutions secteur sanitaire & social**

Axé sur les dispositifs et aides techniques à mettre en œuvre pour réduire les manutentions et les postures contraignantes/ R471

OUTIL « INVENTAIRE ET SOLUTIONS » - Situation de mobilisation de personne

Inventaire et solutions pour les situations de mobilisation des résidents en Ehpad																						
Bâtiment / unité / ét. Les Barrigault / 1 ^{er} étage				GIR du résident : 1				Rédacteur(s) de Mme Dupont / Mme Petit														
Chambre (N°) ou espace co				103 / Mme Durand				Poids du résident : 80				Date de l'évaluation : 20 mai 2014										
Actions réalisées	Manut.		Nb de soignants	Fréquence	Taux de coopération	Aides techniques mises en œuvre										Disponibilité		Taux d'utilisation réelle				
	pondérales	subpondérales				Lève pers. sur rail	Lève pers. roulant	Verticalisateur	Lit à hauteur variable	Guidon, disque de transfert	Planche de transfert, drap de glisse	Dispositif de mise à l'eau	Chaise d'hygiène à hauteur variable	Chariot douche, douche au lit	Autre	Sur place	Dans l'unité		Hors unité	Pas de		
Transferts (lit-fauteuil, lit- chariot douche, etc.)	x		1	6f/j	50%		x												x		75%	
Repositionnement	x		2	2f/j	#####					x									x		25%	
Réalisation de toilette																						
Hygiène (élimination)																						
Réalisation de soins																						
Autres (ex : chute)																						
Globalement, sur une échelle de 1 à 10, comment estimez vous la difficulté de mobilisation de ce résident ? (1- Facile 10- Très diffi																	8					

Les aides techniques

AIDES TECHNIQUES						
Lève personne sur rail 	Lève personne roulant 	Verticalisateur 	Chariot douche à hauteur variable 	Chaise d'hygiène / de douche (à hauteur variable) 	Guidon de transfert 	Potences / barres 
Dispositif de mise à l'eau 	Plateforme de pesée / pesée intégrée 	Drap de glisse / réhaussement 	Sangles (réalisation de soins) 	Ceinture de transfert 	Disque de transfert 	Planche de transfert 
Lits à hauteur variable 	Douche au lit 					

Etape 4 : Quels résultats ?

Évaluation de la démarche :

- Reprendre l'évaluation initiale en étape 1 pour réévaluer le projet
- Mettre à jour les tableaux de bords et ce jusqu'en 2022 en y ajoutant des indicateurs complémentaires en sus de ceux imposés

- Tableau de bord TMS
- Evaluation de la démarche de prévention
- Outil complémentaire pour le secteur Sanitaire et Social

ALM = Accompagner La Mobilité

- **Connaissance des déplacements spontanés du patient**
- **Analyse des possibilités de la personne dépendante**
- **Adaptation de l'assistance par rapport au besoin**
- **Méthode intégrée dans la formation INRS acteur PRAP2S**



05

Echanges

06

Un retour d'expérience :

DOMUSVI RESIDENCE ELEUSIS

Saint-Thibault-des-Vignes (77)

07

Echanges

Liens et documents

- Site TMS Pros
<https://ameli.tmspros.fr/>
- Site AMELI Entreprises
<https://www.ameli.fr/entreprise/sante-travail/risques/troubles-musculosquelettiques-tms>
- Passer commande d'une prestation ergonomique dans le cadre d'une action de prévention des TMS
<https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%20860>
- Site INRS
<https://www.inrs.fr/>
- Les risques psychosociaux
<https://www.inrs.fr/risques/psychosociaux/ce-qu-il-faut-retenir.html>
- Les mécanismes du stress
<https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=Anim-005>
- Méthode d'Analyse de la Charge de Travail
<https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%206161>

Merci pour votre attention

